



**CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'UEBERSTRASS**
Compte rendu de séance du vendredi 11 mars 2022

Sous la présidence de Madame LEY Marie-Cécile, Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20H00

Présents : Mme VANSTEENKISTE Paméla, adjointe, MM RABASTE Michel, PETER Daniel, Mmes, ECKENSCHWILLER Carine, SAHM Aurélie.

Absents excusés : MM. WININGER Sébastien, STREICHER Marc, BERTHAULT Pascal, Mmes LEY Marie-Eve, PATRIX Caroline

Secrétaire de séance : Paméla VANSTEENKISTE

Ordre du jour :

1. Approbation PV séance du 20/01/2022
2. Débat préparatoire aux opérations d'investissements 2022
3. Divers

POINT 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 20/01/2022 :

Le procès-verbal, envoyé à tous les membres du conseil municipal le 28/01/2022, est commenté par le maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

POINT 2 – Débat préparatoire aux opérations d'investissements 2022

Le conseil débat autour des propositions suivantes d'investissement :

Accessibilité

Dépenses	Recettes
Report 2021 240 000	DETR 61 000
Ajout 2022 15000	Subvention 4000
	Prêt 2021 149 000

Ajouts 2022 : arbre dans la cour, rack vélo et trottinettes, changement des volets

Chapelle St Jean

Dépenses	Recettes
Chantier international 15 000	CEA 9000€
Escalier 7 500 - Toiture 2500	

Aménagement cimetière

Dépenses	Recettes
Haie fruitière 2500	GERPLAN ET DETR 1460
Affichage 500	

Sécurité routière

Dépenses	Recettes
Report 2021 30 000	Amende de police : 8160
Cheminement piétonnier et coussins berlinois	

Défibrillateur

Dépenses	Recettes
Matériel et installation 3000	DETR 1500

Plan de relance Foret

Dépenses	Recettes
En attente des éléments de la part de l'ONF	Subvention 14 250

Achat Foret

Dépenses	Recettes
Report 2021 5000	

Parking

Dépenses	Recettes
Report 2021 15000	
Réalisé en janvier 2022	

Rue des noisetiers

Dépenses	Recettes
Report 2021 2400	51 000 prix de vente
	12 000 PVR

Rénovation école mairie

Dépenses	Recettes
1000	
Mezzanine et achat matériel	

Terrain de foot

Dépenses	Recettes
1500	
FOSSE extrémité du terrain	
Bucheron + pelle	

Rénovations LOGEMENTS

Dépenses	Recettes
15 000	
Peinture, cuisine et salle de bain	

Ajout de 2 points à l'ordre du jour dans le cadre des demandes de subventions en cours

1. Projet d'aménagement de la place du cimetière :

Madame le maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet concernant l'aménagement de la place du cimetière et propose de faire la demande d'une subvention au titre de la DETR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- arrêter le projet d'aménagement de la place du cimetière par l'installation d'une haie fleurie
- adopter le plan de financement exposé ci-dessous

DÉPENSES (1)	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT	%
		Aides publiques :		
Préparation	1 200	État - DETR	452	20,00 %
Installation	1 061	- GERPLAN	1 357	60,00 %
		Sous-total Aides publiques	1 809	80,00 %
		Auto-financement :		
		- Fonds propres	452	20,00 %
		Autres (2)		
		sous-total		
TOTAL	2 261	TOTAL :	2 261	100,00 %

- solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)".
- solliciter une subvention au titre du GERPLAN.

2. Projet d'installation d'un défibrillateur

Madame le maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet concernant l'installation d'un défibrillateur à la salle communal et propose de faire la demande d'une subvention au titre de la DETR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- arrêter le projet d'installation d'un défibrillateur
- adopter le plan de financement exposé ci-dessous

DÉPENSES (1)	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT	%
		Aides publiques :		
Matériel	2 250	État - DETR	1 500	50,00 %
Installation	750	Sous-total Aides publiques	1 500	50,00 %
		Auto-financement :	0	
		- Fonds propres	1 500	50,00 %
		Autres (2)		
		sous-total	1 500	50,00 %
TOTAL	3 000	TOTAL :	3 000	100,00 %

- solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)".

POINT 3 - Divers

Sollicitation de Charlotte GRETER

Madame le maire présente la demande de Mme Charlotte GRETER et M. David HAGMANN concernant la numérotation de rue de leur habitation.

Le Conseil Municipal ne souhaitant pas créer de lieudit, il est décidé d'utiliser comme adresse la rue de la carrière

Le Conseil autorise Mme GRETER et M. HAGMANN à mettre en place une signalisation de rue temporaire sur le terrain communal afin de guider les chauffeurs et facteurs, dans l'attente d'une signalisation définitive mise en place par la commune.

Opération Haut-Rhin propre

Le conseil n'envisage pas de participer cette année compte tenu d'un calendrier déjà chargé avec les élections.

La séance est levée à 21H50.